

Bilan simplifié de la section HAUTE LOIRE pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	1631	1631
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	10041	11612
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-1074	-1571
					Total(1)	10598	11672
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0		dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	10598		10598	11672	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	10598	0	10598	11672	total(1+2+3+4+5)	10598	11672

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	8640	8922	Produits d'exploitation(1)	7565	9436
achats	215	138	Cotisations	5522	5669
autres charges externes	0	0	Subventions	0	0
autres services extérieurs	4966	5150	Autres produits	0	170
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	2043	3597
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	3458	3634			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	2135	Produits exceptionnels(3)	0	50
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	8640	11057	total(1+2+3+4)	7565	9486
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-1074	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de ---HAUTE LOIRE 43----- Exercice clos au 31 décembre -2024---

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de **10598 euros** et au compte de résultat de l'exercice dégagant un déficit de **1074 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2024**

Le CCP présente au 31/12/2024 un solde créditeur de **10597,83 EUROS**

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à la mise en place de deux équipes en binôme de visites bureaux depuis l'année 2020 à l'initiative de la secrétaire départementale, une au courrier et une au grand public, le montant des remboursements des frais de transport est plus élevé depuis cette date et majoré à cause de l'augmentation du prix des carburants.

De plus la refonte de l'exercice syndical suite aux ordonnances Macron pour l'élection des CSE, DP et RPX ont eu un impact financier.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun avènement

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir documents annexes.

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :
- 1 cadre : fonction secrétaire départementale.

Bilan des ressources de la section HAUTE LOIRE pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	5 521,67 €
Reversement de cotisations.....	3 217,38 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	2 304,29 €